



JUSTICE

Dans une déclaration à la presse, hier, le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, André Patrick Raponat, revenant sur les incidents de vendredi dernier entre les élèves du LTNOB et ceux du LPIG, a attiré l'attention des apprenants sur les peines encourues. Tout comme il a mis les parents face à leurs responsabilités.

Page 7

MAJORITÉ

LES membres de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE), groupement qui soutient la politique du président Ali Bongo Ondimba, se sont réunis hier au Cabaret des artistes, siège du CLR. Occasion pour eux de réaffirmer leur soutien à leur mentor. Des propositions visant la réorganisation du MRSE sont également attendues.

Page 3

UNESCO

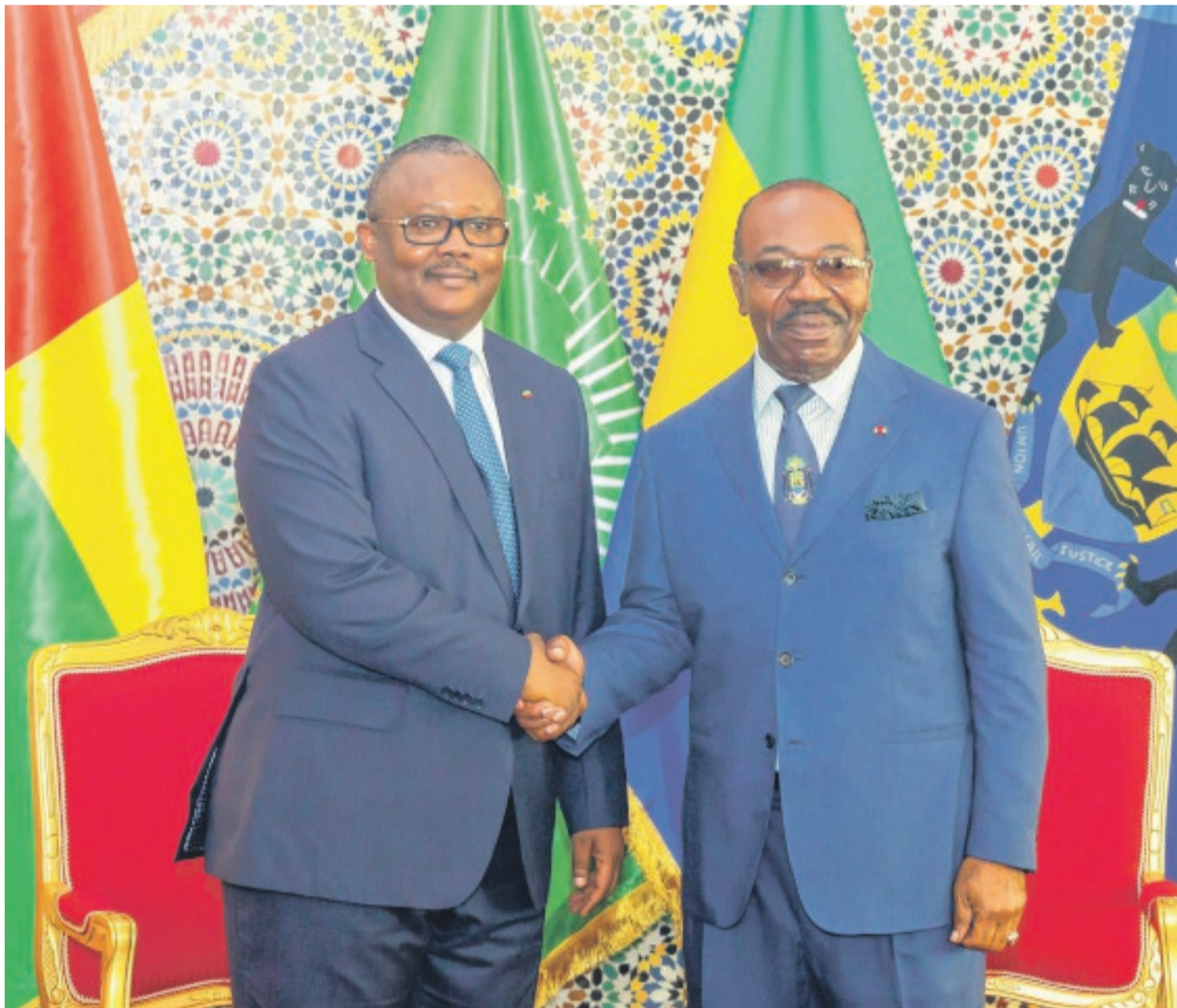
A la tribune de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), dans le cadre de la conférence sur l'éducation et la protection de l'enfance qui se tient à Tachkent en Ouzbekistan, la première dame Sylvia Bongo Ondimba a invité les Etats membres à investir en Afrique pour les petits enfants plus que nulle part ailleurs.

page 6

NOUVEAU DÉPART

AU dernier jour de sa visite de travail et d'amitié au Gabon, hier, le président bissau-guinéen, le général Umaro Sissoco Embalo, a été reçu au palais de la présidence de la République par son homologue gabonais Ali Bongo Ondimba. Outre des échanges sur plusieurs sujets d'actualité internationale et des questions d'intérêt commun, les deux chefs d'Etat ont décidé de booster la coopération bilatérale entre leurs deux pays. Une volonté du reste matérialisée par la signature de deux accords.

Page 2



POUR MOI QUOI...

Qu'est-ce qui peut justifier le refus d'un fonctionnaire de libérer le fauteuil à un successeur nommé par décret à sa place ?

N'en pouvant plus de supporter une telle indiscipline intolérable, le procureur de la République de Tchibanga a tancé l'autre jour ces brebis galeuses qui se croient au-dessus des lois.

Il a tout à fait raison de dénoncer cette pratique antirépublicaine qui tend vers la banalisation sous nos yeux. C'est ainsi que des postes de commandement restent vacants, ou sans chef, pendant des mois voire des années sans que la hiérarchie ne trouve à dire. Préférant souvent laisser la situation pourrir que d'agir avec fermeté. C'est ce qui est arrivé là-bas au tribunal administratif de Tchibanga où des agents ont remis en cause certaines nominations. Comme d'autres l'ont fait auparavant pour un poste de commandement territorial, une direction administrative, une brigade de gendarmerie, etc. Quand on gratte bien, le récalcitrant n'est autre qu'un parent, un pote ou un "membre" d'un ordre religieux. Convaincu de sa puissance, il met au défi qui que ce soit de venir le déloger. Comme personne n'ose bouger le petit doigt, il s'impose. Pendant ce temps, c'est l'autorité de nomination qui est affaiblie et celle de l'Etat bafouée. Pas étonnant le blocage du fonctionnement régulier de nos administrations publiques qu'on observe ces derniers temps un peu partout. Et pourtant, on ne cesse de répéter que l'Etat est au-dessus des individus.

Quand les pouvoirs publics capitulent devant l'individu, c'est le début de l'anarchie. Alors, ils doivent sévir avec vigueur et rigueur quoi.

...MAKAYA

19 NOVEMBRE ET 20 NOVEMBRE 2022



NOUVEAU RECORD : 18 000 COUREURS

SUR LA LIGNE DE DÉPART CE WEEK-END

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DU WEEK-END ET LES INFORMATIONS DE CIRCULATION À L'INTÉRIEUR